

Ecole des marronniers
PARCIEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 20 /11 / 2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme Machot			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Mme FIFIS	oui		
Maire : Mr LAUTIER	oui		
Conseillers municipaux :			
Mme DELSIGNORE	oui		
Mr PERRONNET	oui		
Mme DUFOUR	non	oui	
Mme FOLACHIER	Oui		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			Suppléants assurant un remplacement
Mme LOISY	oui		
Mme AUZIAS	Oui		
Mme FAURE	Oui		
Mme TENA	Oui		
Mme LAPIERRE	Non	oui	
Un des maîtres du RASED : Mme Guillot	non	Oui	
D.D.E.N : Mme VALANCOT Mme SEVE	Ou non	Oui	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme DURIX	oui		
Mme LALLEMAND	Oui		
Mme BRUYERE	Oui		
Mme GRANDAUD	Oui		
Mr MAMOUNI	Oui		
Mme MORILLERE	Non		
Mme LANDAIS	Oui		
VOIX CONSULTATIVE			Suppléants assurant un remplacement
RASED :	Non		
Médecin scolaire :	Non		
Infirmier(e) scolaire :	Non		
Assistante sociale :	Non		
ATSEM	Non		
Représentant périscolaire :	Non		
Mme Richard, personnel de cantine	oui		
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 10/12/2018

Le président, directrice de l'école
Nom : Mme FIFIS
Signature

Le secrétaire, (fonction)
Nom : Mme LALLEMAND, représentant des parents d'élèves
Signature

Ordre du jour :

⇒ points d'information :

- Bilan de la rentrée 2018
- Activités pédagogiques
- Organisation matérielle et sécurité avec modification du RI
- Questions diverses

⇒ Modification du règlement intérieur

- nombre d'avis positifs : 17
- nombre d'avis négatifs : 0

Mme Lallemand est nommée secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 18h35.

1. Bilan de la rentrée 2018

- **Equipe éducative**

Ouverture provisoire de la 5^{ème} classe.

Changement au niveau de l'équipe enseignante : Véronique Loisy (PS/MS) remplace Armelle Chamba, Danièle Tena (CE2/CM1) et Bénédicte Lapierre (décharge direction CM2) sont affectées sur l'école pour l'année.

- **Effectifs**

- * Classe maternelle avec V.Loisy : 23 PS + 7 MS (soit 30 élèves)
- * Classe GS-CE1 avec V.Faure : 13 GS + 9 CE1 (soit 22 élèves)
- * Classe CP avec C.Auzias : 21 CP
- * Classe CE2-CM1 avec D.Tena: 13 CE2 + 11 CM1 (soit 24 élèves)
- * Classe de CM1-CM2 avec B.Lapierre et M.Fifis : 6 CM1 et 17 CM2 (soit 23 élèves)

L'effectif total est de 120 élèves.

- **Décloisonnement** : tous les jours de 14h00 à 14h45, l'enseignante de Maternelle travaille la phonologie (méthode des Alphas) avec un groupe de GS.
- **Elections des représentants de parents d'élèves** (le 12/10) : taux de participation en hausse 53,98 % (au lieu de 38,67% l'année dernière).

2. Activités pédagogiques

Blogs de classe et site Internet d'école

Un blog de classe est mis en place en Maternelle, en GS-CE1 et en CP.

Le blog d'école, peu renseigné faute de temps, devrait être plus alimenté en cours d'année.

Nous encourageons une nouvelle fois les parents à s'inscrire à « la newsletter » pour recevoir un message automatique lors de chaque mise à jour.

Elections pour le Conseil Municipal d'Enfants (le 12/10 en mairie)

Le Conseil municipal d'enfants est un lieu où les conseillers (6 élèves des classes de CE2-CM1-CM2) s'expriment et proposent des idées, des projets pour les enfants du village. Ces propositions sont ensuite remontées en Conseil municipal et étudiées par les conseillers municipaux.

Ce Conseil a pour vocation d'initier les enfants à la vie politique et sociale de leur commune.

Nous pouvons observer une des actions décidée en CME l'année dernière : l'installation de panneaux de sécurité routière disposés sur des crayons géants aux abords de l'école.

Commémoration du centenaire de l'armistice le 11 novembre.

Intervention des élèves de CE2 et CM avec lecture de poèmes, de textes et interprétation de deux couplets de la Marseillaise. Merci aux enfants et aux familles qui se sont mobilisés pour cet évènement.

Intervenant musique

Chaque semaine, Flavie Esposito intervient dans toutes les classes et mène une chorale avec les classes de CE-CM. Elle a obtenu dès le mois de septembre l'agrément Education nationale. Bravo à elle !

Coopérative scolaire : pas d'actions pour le moment mais il est prévu de faire des élections de délégués de classe et des conseils de coopérative. Les comptes-rendus seront consultables sur le site de l'école.

Rallye-math pour les CE1 : sur le même principe que le rallye-lecture, un rallye en mathématiques sera proposé en ligne sur Internet.

Rencontre avec les Colchiques dans le cadre de la « Semaine bleue » (le 5/10)

Intervention des gendarmes sur l'usage des stupéfiants, sujet demandé par les aînées afin de pouvoir communiquer avec leurs petits-enfants. Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont bien participé et échangé sur les dangers des drogues.

Fête de Noël

Défilé aux lampions (le 14/12) : manifestation organisée par le Sou des Ecoles avec un défilé dans les rues de Parcieux à 18h30, suivie d'une dégustation d'huîtres et de foie gras. Nous comptons sur la présence des élèves qui interpréteront des chants de Noël.

Ateliers et goûter de Noël (le 21/12) : le matin, les élèves participeront à des ateliers dans les différentes classes pour confectionner un petit cadeau, qu'ils offriront à un camarade l'après-midi lors du goûter offert par le Sou des Ecoles (avec visite surprise du Père Noël !).

Activités avec présence de parents bénévoles :

- **Matinées jeux chez les CP et Maternelle** (une fois par période en lien avec la Joujouthèque)
- **Ateliers cuisine pour les CP** (une fois par période)

Evaluations des élèves

Les livrets scolaires (LSU) seront semestriels (janvier-juin) et non plus trimestriels. Cette modification est motivée par les changements de modalité d'évaluation.

Des évaluations nationales en CP et CE1 ont été réalisées en septembre.

3. Organisation matérielle et Sécurité

Modification du règlement intérieur

Une nouvelle rubrique doit être ajoutée au règlement intérieur concernant l'utilisation du téléphone portable : « l'utilisation du téléphone portable est strictement interdite à l'école ».

Le conseil vote à l'unanimité cette modification. Le règlement intérieur modifié sera prochainement distribué, agrafé et signé dans tous les cahiers de liaison.

Investissements de la Mairie

- Budget de fonctionnement (fournitures scolaires) : 46 € par enfant
- Investissement en manuels : 1000 €
- Investissement pour le Rased (Réseau d'aide aux élèves en difficultés) : 1 € par élèves

Investissements du Sou des Ecoles

- 1000 € par classe

L'équipe enseignante remercie la Mairie et le Sou pour tous ces investissements.

Travaux réalisés par la Mairie :

- installation d'une alarme spécifique pour l'intrusion (présence d'un boîtier d'alerte dans chaque classe).

Travaux à venir

- installation du vidéoprojecteur dans la classe BCD : il manque un adaptateur.
- installation d'un téléphone en maternelle.
- surélévation et extension de la cantine.

Sécurité :

- Tests de sécurité réalisés avec succès : « Incendie » (le 24/09), « Attentat-intrusion » (le 15/10), « PPMS confinement » programmé pour le 26/11.
- Fiabilité du portail : dysfonctionnement régulier. **Il est demandé aux parents de bien fermer le portail après chaque passage en claquant fortement la grille.**

Santé scolaire

- Présence à mi-temps de Christelle Peneverre, AVS mutualisée dans les classes de CM.
- Visite de l'infirmière en décembre pour les CP et en janvier pour les MS, visite médicale des MS prévue le 20/12, visite de l'orthoptiste en PS prévue le 28/01
- Les PAI de l'école sont tous mis en place mais il nous manque encore un médicament. Nous rappelons que **les familles doivent également transmettre les PAI aux partenaires de l'école. A ce jour, tous les PAI n'ont pas été transmis à la cantine et à la garderie : pensez à la sécurité de vos enfants.**

Stationnement

Merci de laisser les places réservées aux enseignants de l'école libres tout au long de la journée.

Gestion des locaux et mutualisation des équipements

L'école souhaiterait utiliser les tapis présents dans la salle des fêtes. La Mairie doit se renseigner sur cette possibilité.

Pause méridienne et accueil des enfants à l'intérieur du bâtiment : plus aucune salle n'est disponible entre 11h30 et 13h45. Les enseignantes proposent de libérer une salle de classe tous les jours de 13h à 13h35 pour y accueillir un groupe d'enfants. Un planning sera établi très rapidement. Nous insistons sur le calme qui devra régner sur ce temps et dans ce lieu.

4. Questions diverses

- Questions concernant l'hygiène :
 - En cas d'épidémies de grippe ou de gastro-entérite : les toilettes sont nettoyées tous les jours.
 - Les règles d'hygiène concernant le nettoyage des mains sont souvent évoquées en classe. Aucune intervention extérieure n'est envisagée pour sensibiliser les enfants. Par contre, nous encourageons les parents à éduquer leurs enfants sur ce sujet.
 - En cas de poux ou de maladie contagieuse : une affiche est disposée sur le panneau vers le portail
 - Nous rappelons comme cela est écrit dans la note de rentrée que tout enfant malade doit être gardé à la maison pour éviter toute transmission. Il faut en effet penser aux autres et au bien-être de l'enfant malade qui doit supporter la journée d'école.
 - Beaucoup de monde aux toilettes (notamment chez les filles) : les heures de sortie en récréation sont souvent décalées, afin de permettre un accès à tous facilité.
- Questions concernant les rythmes scolaires : l'école fonctionnera-t-elle à 4 jours ½ ou à 4 jours à la rentrée 2019 ?
Après discussion du conseil, il semble important de consulter l'ensemble des partenaires de l'école (mairie, cantine, garderie...) et les parents via un questionnaire. La question sera donc étudiée prochainement.

Séance levée à 20h00.